

M. l'abbé C. Arsenault, qui a chanté le service funèbre et a présidé à l'absoute après avoir prononcé l'éloge funèbre du distingué défunt.

R. I. P.

### Promenade dans l'Alaska

(Suite)

Voici, dit le R. P. René, des chiffres que j'ai recueillis de la bouche d'hommes respectables, compétents et dignes de toute confiance, alors que j'étais à Dawson-City, car j'ai voulu me rendre compte par moi-même de la réalité des choses.

Cette année 1897, jusqu'à la fin de juillet, il avait déjà été expédié pour deux millions de piastres d'or aux Etats-Unis. Cet or venait, pour la plus grande partie, des criques de Bonanza et de l'Eldorado, qui se déchargent dans la rivière du Klondyke un peu au-dessus de Dawson-City. Ces deux rivières confondent leurs eaux avant de se jeter dans le Klondyke, et, chose étrange, elles fournissent un or très différent de couleur, de qualité et de quantité. L'or de l'Eldorado est plus abondant, mais plus terne et de moindre qualité que celui de Bonanza. En voyant un lingot d'or, un mineur expérimenté peut dire d'où il vient.

Quelques chiffres donneront une idée de l'abondance de l'or dans l'Eldorado.

On sait que les mines sont divisées en concessions de terrain de 500 pieds en longueur, suivant le cours d'eau et de colline à colline de chaque côté, sans excéder toutefois la largeur de 666 pieds, — exactement 10 chaînes de 66 $\frac{2}{3}$  pieds chacune (1).

Dès qu'on a découvert le précieux métal, on paie 85 dollars au commissaire canadien — car le Klondyke est un territoire canadien. Le commissaire numérote la concession, et elle vous appartient. Les années suivantes, il faut payer 100 dollars et travailler pendant trois mois dans la concession.

On sait que ces conditions ont été changées en 1898, et que les droits exigés maintenant par le gouvernement canadien sont beaucoup plus considérables et trop onéreux pour les mineurs. On accuse aussi les officiers de spéculation, de favoritisme, et il est probable qu'une enquête sera accordée par le gouvernement. Si l'état de choses que l'on signale est fondé, il importe d'y remédier au plus tôt.

La nationalité des concessionnaires est indifférente. La loi est

(1) Aujourd'hui les lots sont limités à 250 pieds de longueur.